

**Bureau DEC1
Concours et certifications professionnelles**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BESANCON

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles, modifié par le décret n° 2009-917 du 28 juillet 2009 ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles,

Vu l'arrêté ministériel du 15 octobre 2021 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2022 de concours externes, des concours externes spéciaux, de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires,

Vu l'arrêté rectoral du 18 octobre 2021 portant ouverture, en 2022, dans l'académie de Besançon, de concours externes, de seconds concours internes et de troisième concours de recrutement de professeur des écoles stagiaires de l'enseignement public.

ARRETE

Article 1 : l'arrêté rectoral du 24 mars 2022, relatif à la composition du jury du concours de recrutement de professeur des écoles des établissements d'enseignement public est complété comme suit :

CLAUDEL Valérie – Conseillère ressources humaines de proximité – Secteur Haut-Doubs
FALKI Rahma – Conseillère ressources humaines de proximité – Rectorat de Besançon
GUIDONI Hélène – CPC Lons le Saunier – DSDEN du Jura
JEAN-BAPTISTE Romain – Professeur agrégé – Collège Robert et Sonia Delaunay à Gray
KARLE Mathilde – Professeure certifiée – Collège Val de Rosemont à Giromagny
MAILLOT Hervé – Chargé de mission de recrutement au Rectorat de Besançon
MICHAUB-BONNET Jérôme – Professeur certifié – Collège Georges Pompidou à Pouilley les Vignes
MIELLE Aurélie – Professeure certifiée – Collège Nicolas Ledoux à Dole
PARENT Nicolas – CPC Belfort – DSDEN du Territoire de Belfort
RELANGE Sandrine – Chargée de mission – DRH CMC – Coordinatrice académique mobilité –carrière au Rectorat de Besançon
SAÏSSET Bruno – Conseiller ressources humaines de proximité – Rectorat de Besançon

Article 2 : la Secrétaire générale de l'académie de Besançon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 6 mai 2022

La Rectrice de la région académique
Bourgogne – Franche-Comté
La Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités

Signé

Nathalie ALBERT-MORETTI